

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraichères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 16.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 Chèques Postaux Nantes 6.015



### NÉCROLOGIE

Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort de notre vieil ami, M. JULIEN BOUYER père, président de notre Syndicat de Brains, depuis sa fondation (en 1912).

Cette perte sera vivement ressentie de tous les cultivateurs de la région, où il était des plus estimés. Une assistance des plus nombreuses se pressait, samedi dernier, à ses obsèques.

Le Syndicat Central s'incline respectueusement devant sa tombe et présente, en cette triste circonstance, l'expression de ses condoléances émues à ses enfants, petits-enfants et à toute la famille Bouyer.

UN OFFICE CENTRAL de Crédit agricole vient d'être créé par la Société des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, Paris. Cet Office, qui ne constitue pas une organisation bancaire, sera principalement un centre d'informations et de directives pour tous les agriculteurs qui y trouveront toute documentation technique et sociale.

LE PHYLLOXERA a fait son apparition dans certains vignobles nantais. Des mesures rigoureuses ont été prises ; les pieds de vigne atteints ont été arrachés.

MANGEONS DES POMMES : La pomme est un excellent aliment, qui fortifie le cerveau et qui est aussi un parfait dentifrice ! Le docteur Wells a écrit dans un journal américain que la pomme mûre, mangée crue et non pelée, suffisait à l'hygiène de la bouche. Pour conserver une saine dentition et bien se porter, il faut faire une grande consommation de fruits.

MACHINES AGRICOLES : L'Italie, qui avait cherché à fabriquer elle-même ses machines agricoles, redevient la principale cliente de nos constructeurs français, dont les progrès sont les plus remarquables. Alors que pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1928, nous exportions à-bas 178 tonnes, en 1929, pour cette même période, le chiffre a atteint 772 tonnes.

EXPORTATIONS DES POMMES : Devant la résistance des distilleries, les achats de pommes à cidre pour l'exportation se poursuivent activement. Le Pays d'Auge a déjà exporté sur l'Angleterre, par les ports de Honfleur et Trouville, une importante quantité de pommes.

AU CHILI : Le Gouvernement vient de faire l'acquisition, près de Santiago, d'une propriété de 1.531 hectares, destinée à une nouvelle Ecole d'Agriculture des plus modernes.

EN HONGRIE, le Gouvernement met 75 millions de francs à la disposition des agriculteurs pour favoriser l'exportation du bétail gras.

### SUR LE MARCHÉ



— Combien que tu les vendras tes œufs à la coque ?  
— Frais, seize sous... tout à fait frais, vingt sous.

## Confédération Générale des Vignerons du CENTRE et de l'OUEST

### ANJOU

(24-10-29). — La vendange des rouges est terminée. Les blancs ont reçu un ou deux dépoussiages. Le reste se ramassera d'ici 8 à 10 jours. La récolte est, en général, abondante dans les vignes non gelées. Malheureusement, les froids de l'hiver ont fait beaucoup de dégâts.

Dans l'ensemble, la récolte sera supérieure de 1/3 à moitié sur l'année dernière dans les vignes non gelées.

Rouges, grolots de Cinq-Mars, qualité moyenne. Chenins blancs, bonne, même très bonne en colcoas. Certains moult permettent de donner des vins de 12 à 13 degrés d'alcool avec de 1 à 3 degrés de sirop.

Les cours ne sont pas établis pour les blancs. Le commerce de gros a offert, pour les rosés de groslois, 15 francs du degré-alcool à l'hectolitre. Il s'est fait quelques ventes à ces conditions. La propriété espère obtenir davantage pour les vins supérieurs dépassant 10 degrés.

### INDRE-ET-LOIRE

Chinon et environs (19-10-29). — Vendanges à peu près terminées. Dans les blancs, les viticulteurs ont dû hâter la vendange du fait de la pourriture qui aurait pu compromettre la récolte.

Les gélées ont fait des dégâts. Peu de mal causé par les oranges.

Dès l'annonce d'une récolte abondante, des prix très bas ont été indiqués, sans qu'il soit traité d'affaire. Actuellement, on parle de 12 fr. 50 le degré-hecto, mais il n'y a rien de précis et il ne se traite que quelques affaires isolées. Tendence plus ferme sur les vins vieux.

### BORDS DU LOIR

Vendôme (22-10-29). — La vendange des rouges est terminée. Quelques pinots blancs restent encore.

La récolte est bonne. Les vins de 7 à 9° sont bien fruités, pas acides. Le trop-plein s'est vendu 200 francs la pièce ; au clair, on parle de 300 francs la barrique de 220 litres.

Thoré (22-10-29). — La récolte est au-dessus de la moyenne. Qualité satisfaisante. Le Pinot d'Aunis, produit bien. Les vins seront assez fruités, pas trop acides, mais n'auront pas le degré, vu l'abondance et aussi la pluie.

Les vigneron ont vendu dès le début 200 francs la barrique, pour finir à 150 vu l'abondance d'offres. De nouveau on parle de 200 francs, mais livrable au clair, c'est-à-dire dans un mois.

### LOIRET

Tavers (22-10-29). — Les cours sont en hausse. Le commerce achète à 300 francs les 228 litres en gris-meurier, 185 à 200 en othello, vins pris à la cuve.

Au 18 octobre, les cours oscillaient vers 275 francs pour le gris-meurier. Baule (20-10-29). — Vendanges terminées à la satisfaction générale. La récolte peut être classée parmi les meilleures depuis plusieurs années. Elle approche de celle de 1922. Les vins sont bons ; les premières cuvées ont une légère acidité, mais excellent bouquet. Elles seront parfaites après l'hiver. Les dernières cuvées sont excellentes, avec un bouquet très prononcé ; le degré alcoolique se maintient de 8 à 9.

Les gens pressés ont vendu à 250 francs la pièce au début, puis le cours remonta à 275, puis 300, pour finir ces jours-ci à 310 en bourru. Les marchands offrent actuellement 325 au clair ; ils n'en trouvent plus.

### CHER

Crézacny-près-Sancerre (20-10-29). — On peut évaluer un quart en moins que l'année dernière pour les vins rouges ; un quart en plus pour les blancs.

Il y aura du choix dans la qualité des vins, mais ils seront généralement bons. Certains à Sauvignon.

présent jusqu'à 12 et 13°. Pas de transactions. Vu la qualité, les vigneron attendent et le commerce se contente d'enlever le trop-plein à des prix dérisoires (150 francs l'hecto).

### INDRE

Issoudun (18-10-29). — Vendanges tardives. Sécheresse favorable.

La récolte sera, en tant que quantité, médiocre, quoique supérieure à celle de l'année dernière presque nulle.

### GIRONDE

Camiran. — Récolte au-dessous de la moyenne. On espère tout de même de bons vins ayant en général de très forts degrés sucre.

Le vin vieux 1928 se vendait 140 à 145 francs le degré-tonneau.

Pour le vin nouveau, très peu d'affaires.

Réolais. — Récolte moyenne en rouges et blancs. Grande qualité. Pour les rouges, 10 à 12° d'alcool, 11 à 13° pour les blancs.

Pour les vins 1928, on cote 140 à 160 francs le degré-tonneau. Pour les blancs nouveaux, 120 à 140. Perspective de hausse certaine.

### BOUCHES-DU-RHONE

(20-10-29). — Vendanges faites dans de bonnes conditions. Les premiers vins analysés révèlent une constitution excellente, tant au point de vue degré, qu'acidité. Degré plus élevé qu'en 1928. Les bonnes vinifications donneront sans doute de très bons vins.

Cours : 12,50 à 13. Arrêt des achats. Après de grosses affaires début septembre, d'ont moitié des cours de 9,50 à 14,50 le degré, le commerce, pourvu, semble attendre.

### AUDE

Carcassonne (22-10). — Dégâts importants causés par les inondations. Les vins seront de bonne qualité, sauf pour ceux provenant des vignes inondées, dont la plus grande quantité devra être distillée.

Les vins convenables sont payés de 13 à 13,50 livraison immédiate, et 14 à 15 en vins logés jusqu'à mars-avril.

La propriété n'accepte généralement pas ces prix, aussi les affaires traitées sont rares et minimes.

### PYRENEES-ORIENTALES

(21-10). — La récolte dans le département sera sensiblement égale à celle de 1928. Les vins obtenus sont bons, degré alcoolique plus élevé que l'année dernière.

Le prix de vente varie vers 12,50 et 13 francs le degré pris à la propriété, suivant qualité.

### EN 2<sup>e</sup> PAGE :

Un Appel aux Producteurs de Lait  
NOTRE Société Mutuelle Agricole

### AUX RETARDATAIRES

Nous avons reçu, ces jours derniers, un grand nombre d'adhésions de cultivateurs, ouvriers agricoles, domestiques, bonnes de ferme, etc... à notre Société Mutuelle en vue de la prochaine application des Assurances Sociales.

Maintenant que la date du 5 Novembre est passée, plusieurs nous écrivent pour nous demander s'ils peuvent s'inscrire encore ?

Nous répondons OUI, jusqu'à nouvel ordre, mais qu'ils se dépêchent ! Ne pas oublier d'inscrire la date exacte de naissance et d'écrire lisiblement le nom et l'adresse. Prier aussi de ne pas envoyer d'argent ; les cotisations devant être encaissées plus tard.

Que ceux qui désirent des Bulletins d'adhésions nous en demandent au Syndicat, à Nantes, nous enverrons toutes les quantités désirées.

R. F.

### 11 NOVEMBRE — FÊTE DE L'ARMISTICE

Honneur aux Anciens Combattants !



Maréchal FOCH

Notre grand soldat disparu, principal artisan de la Victoire avec nos Poilus.

## Association Générale des Producteurs de Blé

### MARCHE MONDIAL

Très agité cette quinzaine par la panique financière aux Etats-Unis, qui a réagi sur les cours du blé. En quelques jours, à Chicago, chute brutale d'une quinzaine de cents par bushel (14 fr. par quintal). Est intervenue ensuite l'influence de l'organisation d'Assistance aux fermiers qui a annoncé la mise à la disposition des coopératives de producteurs d'une somme de 2 milliards 1/2 de francs pour l'octroi d'avances à taux réduit permettant aux producteurs de conserver leur blé. Sur cette nouvelle, les cours ont regagné sur le marché mondial une partie de leur perte non sans fluctuations assez vives.

### MARCHE FRANÇAIS

Notre marché, toujours très au-dessous de la parité mondiale (blés étrangers les moins chers 175 rendus moulins) conserve une certaine indépendance à l'égard des fluctuations mondiales ; il n'est donc pas étonnant que le fléchissement américain, qui n'a pas été déterminé par un changement de la situation statistique du marché mondial du blé, n'ait pas eu en France une répercussion bien sensible. Si une nouvelle baisse américaine plus accentuée provoquait un mouvement d'exportation à bas prix, la situation mondiale aurait vraisemblablement une influence plus directe sur notre marché, mais rien ne permet d'affirmer qu'il en sera ainsi, les organisations de producteurs au Canada et aux Etats-Unis paraissant toujours escompter fermement une reprise des cours, d'origine argentine, au début de l'année prochaine.

La faiblesse signalée la première quinzaine d'octobre, ne s'est pas sensiblement accentuée pendant la seconde et les cours sont restés relativement calmes. On termine le mois à des prix variant de 135 à 139 pour la région parisienne et Nord avec une zone de dépression de 129 à 135 dans la région Ouest. Centre Ouest où pèse particulièrement un gros volume de marchandises.

Les offres sont restreintes et les acheteurs réservés. En plus de l'influence de sa situation statistique, notre marché subit encore celle de l'incertitude politique ; la culture attend les mesures qu'elle a réclamées depuis quatre mois, qui déjà trop

longtemps différées par un Ministre insuffisant ont été encore retardées par la crise politique.

On ne soulignera jamais assez le mépris qu'inspire à tous ceux qui travaillent, le jeu des passions politiques au moment même où tant de questions économiques, d'une importance vitale, restent sans solution. Nous avons demandé à toutes les Associations adhérentes d'intervenir d'urgence auprès de leurs parlementaires pour que la question du blé soit une des premières à retenir l'attention du futur Gouvernement et que les représentants de l'Agriculture sachent exiger des réalisations immédiates.

Beaucoup ont entamé en même temps une campagne pour que le Ministre de l'Agriculture soit considéré à sa juste valeur — Celle du plus grand Ministère économique et non plus comme un Ministère de dosage et de combines politiques. Elles ont mille fois raison ; toutes les associations agricoles, toutes les Chambres d'Agriculture devraient faire bloc pour redresser une situation fautive dont l'influence démoralisante, ou franchement nuisible est, depuis des années, une des causes marquantes du marasme agricole.

Dans quelques jours, l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture abordera à nouveau la question du blé. Elle le fera avec le souci d'exiger et les mesures d'urgence que commande la situation, et les mesures plus générales qui doivent améliorer, d'une façon durable, notre politique du blé et sauvegarder, dans l'avenir, notre production. Ce débat présentera, à notre avis, un très grand intérêt. La question se posera, en effet, de savoir si l'agriculture doit rechercher la solution du problème du blé dans un effort d'organisation professionnelle, soutenu par une législation économique appropriée, ou si, renonçant à l'effort personnel, elle s'en remettra à l'Etat, tout en influençant directement les cours et de la tirer d'affaire.

Cette façon de poser le problème est peut être un peu schématique ; si l'on étudie un peu près les nombreuses suggestions qui ont été formulées depuis quelques semaines à propos de la crise du blé, on est cependant forcé de reconnaître qu'elles se rattachent à l'une ou l'autre de ces deux conceptions,

### Les Modifications au Code de la Route

Voici le texte des nouvelles dispositions relatives au code de la route, arrêtées par le ministre de l'Intérieur et le ministre des Travaux publics, après avis du Conseil d'Etat :

#### Bifurcations et croisées des chemins

Tout conducteur de véhicule ou d'animaux abordant une bifurcation ou une croisée de chemins, doit annoncer son approche et vérifier que la voie est libre, marcher à une allure modérée et serrer sur sa droite, surtout aux endroits où la visibilité est imparfaite.

Le conducteur est tenu, aux bifurcations et croisées de chemins, de céder le passage au conducteur qui vient sur la voie située à droite.

Toutefois, en dehors des agglomérations, la priorité de passage aux bifurcations et croisées de chemins est accordée aux véhicules circulant sur les routes nationales.

Mais il convient de ne pas perdre de vue que la priorité sur les routes nationales est bien une exception et que la priorité au véhicule de droite, restera en vigueur comme règle générale :

1° Dans les agglomérations ;  
2° Aux croisements de deux routes secondaires ou de deux routes nationales en rase campagne.

On ne saurait trop mettre les automobilistes en garde contre une interprétation inexacte du droit que leur confère le nouveau décret, sur les routes nationales. La priorité accordée aux véhicules circulant sur ces routes n'exclut pas pour les conducteurs l'obligation générale de prudence aux abords de tout carrefour, de signaler leur approche par des signaux sonores, de serrer sur leur droite et de rester entièrement maîtres de la vitesse de leur véhicule, en prévision d'un événement imprévu, fût-il dû à la faute d'un tiers.

#### Freins

La nouvelle rédaction de l'article 23 du Code de la route prévoit qu'un arrêté ministériel déterminera les conditions techniques auxquelles devront répondre désormais les organes des automobiles pour assurer « l'efficacité » et « l'indépendance » des deux systèmes de freinage dont tous ces véhicules doivent être obligatoirement pourvus. L'arrêté à intervenir intéressera donc plus directement les constructeurs d'automobiles que les usagers eux-mêmes.

#### Eclairage

Le nouveau décret modifie les articles 4 (véhicules en général), 24 (automobiles), 37 (transports en commun), et 49 (cycles), en ce qui concerne les organes d'éclairage.

Désormais, « tout véhicule marchant isolément ou stationnant sur une voie publique doit être muni, après la tombée du jour, d'un ou deux feux blancs à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière. »

L'obligation d'être pourvu de lanternes à l'avant et à l'arrière s'applique aux voitures hippomobiles, aux motocyclistes, aux bicyclettes. Pour ces dernières, on tolérera jusqu'à nouvel ordre que le feu rouge arrière soit remplacé par une surface réfléchissante rouge ou orange ; ce dispositif jusqu'ici facultatif devient donc obligatoire à défaut de lanterne spéciale arrière.

Il n'est pas apporté de modifications aux règles antérieures concernant : la tolérance d'un feu unique pour les véhicules agricoles qui sont de vieux modèles ; Et dire, comme vous voyez, que c'est toujours du pareil au même depuis bien des années !!! Des gens nous envoient de loin en disant : Ah ! ces veinards, s'ils remplissent leurs tonneaux et leur bas de laine !

### Un Brin de Causette...



Ecoutez, mes amis, ce que j'ai vu lire au sujet de la mévente des blés :  
« Elle tient à ce que  
» les agriculteurs, au lieu de faire les cours, les subissent ;  
» sent ; chacun vend pour son compte isolé,  
» mais, sans entente avec les autres  
» et les acheteurs ont beau jeu pour les opposer les uns aux autres.  
» C'est un moyen infailliable pour pousser à la baisse.

C'est d'autant plus facile que les malheureux producteurs de blé vendent presque toujours à contre-temps au lendemain de la récolte, parce qu'ils ont tous des besoins d'argent, les uns pour payer leurs fermages, les autres pour payer leurs frais d'exploitation ; il en résulte qu'ils jettent presque tous, au même moment, leur blé sur le marché au lieu de le vendre au fur et à mesure des besoins de la consommation et les spéculateurs n'ont qu'à le ramasser pour le vendre au bon moment.

Les choses se passeraient autrement si les producteurs de blé pouvaient s'entendre et se concerter pour faire les cours et les défendre ; mais il est indésirable qu'ils puissent garder leur blé en magasin et obtenir les avances d'argent qui leur sont nécessaires pour attendre l'instant favorable à la vente.

J'arrête là ma lection. Foi de Jeannot, vous allez me dire que j'ai vu ça dans le dernier discours de notre re-missime M. Hennessy ? Eh ben non ! Tenez vous ben à la rampe : j'viens de vous lire un vieux numéro du « Progrès Agricole et Viticole » retrouvé dans mon grenier, qui porte la date du Dimanche 30 Juin 1901 même que c'est à la page 783.

Vla qui vous en bouche une surface, heia ? Comment ! en 1901 les producteurs de blé se plaignaient déjà et on leur donnait tout plein de bons conseils ! faut croire, comme on dit, que c'était ben prêcher dans le désert.

Mais c'est point tout ; dans ce même numéro, à la page 782, on nous parle iton de la situation du vigneron, ce « juteux » de la vigne :

« S'il veut acheter du sulfate de cuivre pour préserver sa vigne du mildiou ou blackrot, on lui apprend qu'il s'est formé un trust de fabricants, qui tiennent les prix très élevés. S'il veut acheter des futaillis pour loger des excédents de vin, il s'aperçoit qu'il existe un autre trust, celui des marchands de bois, qui est maître du marché et hausse les prix des tonneaux, à mesure que baisse le prix du vin ! »

Trust du cuivre, trust des futaillis, trust du soufre, trust du nitrate de soude... le vigneron se trouve ensermé de toutes parts et quand il veut vendre son vin, il se heurte à une sorte de trust moral du commerce des vins qui lui offre de 2 à 5 francs l'hectolitre d'un produit qui a coûté de 12 à 15 francs à produire ! »

Evidemment, les prix ont change, mais non ! franc à ce moment là valait 20 sous au lieu de 4. Ne sommes-nous point encore, nous autres vigneron, entourés de trusts, ben pis qu'en 1901... Navons-nous point iton le trust des méridionaux, qui sont de vieilles ficelles ? Et dire, comme vous voyez, que c'est toujours du pareil au même depuis bien des années !!! Des gens nous envoient de loin en disant : Ah ! ces veinards, s'ils remplissent leurs tonneaux et leur bas de laine !

...C'est si vrai que les jeunes f...ent le camp vers les villes !

MAITRE JEANNOT.

Tout bon cultivateur doit lire : LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE En vente au Syndicat, 5 francs, ou franco par poste, 5 fr. 50.

ADHEREZ ET FAITES ADHEREZ VOS AMIS AU SYNDICAT !



### Les Myosotis

Voici la saison où l'on arrache les plantes dites à garniture d'été, géraniums, anémis, salvias, car après une longue floraison continue depuis mai, ces plantes, chassées par l'hiver, doivent céder le pas à d'autres dites à floraison printanière, assez rustiques pour supporter la plantation automnale et les rigueurs de l'hiver pour venir rejouer nos yeux par un spectacle neuf au printemps, dans le cadre vert tendre des gazons réjouis.

Parmi ces fleurs, une des plus charmantes est bien le myosotis, dont la racine grecque du nom signifie : oreille de souris, à cause de la forme des feuilles. Cette petite plante appartient à la famille botanique des borraginées, dont l'utile bourrache est chef de famille.

On distingue plusieurs races. Le myosotis des marais ou *M. palustris*, indigène vivace, le « ne m'oubliez pas » des amants, comme on eût dit au XVIII<sup>e</sup> siècle, ou encore « Souvenez-vous de moi », « Plus je vous vois, plus je vous aime », et mille autres noms poétiques ; à fleurite bleue de ciel à couronne de la gorge jaune. Il en existe une sans race, à fleurs blanches, et une à larges fleurs, une toujours fleurie ou semper florens. On peut le semer en avril-mai-juin, en pépinière ombrée, dans une terre fraîche, légère ; à repique en pépinière, on met en place vers juillet-août ; ou semer en août-septembre en pépinière ou en place. On peut le semer en place sur le bord des pièces d'eau. On peut aussi éclaircir les touffes, bouturer des rameaux. Espacer de 0<sup>m</sup>25 les plants. Sur les bords des bassins, les cultiver le pied à fleur d'eau. A l'ombre, en terre un peu humide, leurs rameaux croissent bien et ils fleurissent en abondance, et même en bonne terre de jardin arrosés souvent.

Le myosotis des Alpes, lui, est indigène bisannuel, et vivace. Fleur bleu pâle à couronne jaunâtre. Il existe une variété à fleur indigo, d'un bleu intense, très belle ; des variétés à fleurs blanches, roses, à feuillage jaune, en réalité jaunâtre ; trois séries dites compactes, bleu Victoria, blanc Victoria, rose Victoria, et en bleu, blanc, rose, et aussi à feuillage doré, des types nains. Ces races naines font de belles bordures et corbeilles basses. On peut en semer sur les gazons, où ils pourront se naturaliser dans une certaine mesure.

Les cultivateurs non groupés qui acceptent de leur lait un prix qui n'est pas le prix normal correspondant à la situation exacte du marché dans leur département ou leur région, nous ne pouvons que leur recommander de se grouper et d'obtenir par leur propre action le juste prix de leur lait.

Je suis persuadé que notre appel sera entendu.

L'année 1930 doit marquer un tournant important dans l'œuvre d'émancipation économique que les producteurs de lait ont entreprise.

La bataille de l'organisation des producteurs de lait doit être gagnée par nous.

L. BOULENGER, Président de la Confédération Générale des Producteurs de Lait, Vice-président de la Fédération des Coopératives et Syndicats laitiers de la région de Paris, Président de la Coopérative Laitière de Lyons-la-Forêt.

Tout bon vigneron doit lire : « LA VINIFICATION RATIONNELLE DES RAISINS BLANCS », par L. Moreau et E. Vinet. En vente au Syndicat : 14 francs.

En vente au Syndicat : 14 francs.

## Appel aux Producteurs de Lait

Comme toutes les branches de notre Agriculture, la production de lait traverse une crise grave et qui peut avoir des lendemains désastreux.

D'un côté un été extrêmement défavorable a provoqué une énorme diminution de la production dans certaines régions, et les prix actuels ne suffisent plus à assurer aux paysans une rémunération suffisante. De l'autre la concurrence étrangère provoque une crise grave dans notre production fromagère et les prix des beurres sont nettement limités par les prix des beurres d'importation.

Demain cette crise peut se transformer en désastre si un printemps et un été favorables viennent provoquer une abondante surproduction.

Le Conseil d'Administration de la C. G. L., réuni le 23 Octobre, adresse un ardent appel à tous les producteurs de lait pour qu'en face de cette situation ils s'unissent de plus en plus et agissent avec énergie.

En dehors de l'action à mener pour une meilleure protection douanière, un appui sérieux en faveur de nos exportations, le devoir qui s'impose est de renforcer l'organisation corporative des producteurs de lait.

Mais en attendant que ce développement se réalise pleinement, il faut généraliser d'urgence l'organisation syndicale des producteurs dans tous les départements.

Les cultivateurs non groupés qui acceptent de leur lait un prix qui n'est pas le prix normal correspondant à la situation exacte du marché dans leur département ou leur région, nous ne pouvons que leur recommander de se grouper et d'obtenir par leur propre action le juste prix de leur lait.

Je suis persuadé que notre appel sera entendu.

L'année 1930 doit marquer un tournant important dans l'œuvre d'émancipation économique que les producteurs de lait ont entreprise.

La bataille de l'organisation des producteurs de lait doit être gagnée par nous.

L. BOULENGER, Président de la Confédération Générale des Producteurs de Lait, Vice-président de la Fédération des Coopératives et Syndicats laitiers de la région de Paris, Président de la Coopérative Laitière de Lyons-la-Forêt.

Tout bon vigneron doit lire : « LA VINIFICATION RATIONNELLE DES RAISINS BLANCS », par L. Moreau et E. Vinet. En vente au Syndicat : 14 francs.

### A propos du Prix des Engrais

Trop de cultivateurs, même convaincus de la valeur et de l'intérêt des engrais chimiques, les emploient avec parcimonie, bien souvent d'une façon très insuffisante, sous prétexte que « cela coûte cher ». Combien nous ont dit reconnaître l'efficacité de tel ou tel engrais mais ne pas en employer parce que (c'est leur propre expression) : « on ne peut pas déboursier indéfiniment ». Il y a là un véritable non sens économique ; qu'un cultivateur dise : « Je vais laisser cette année tant d'hectares en friche, parce que les frais de culture montent trop haut », cela peut faire l'objet d'une discussion que nous ne voulons pas entreprendre aujourd'hui ; mais qu'un cultivateur fasse les frais de main-d'œuvre, de semences, de travail mécanique du sol, etc., et s'arrête devant la dépense d'engrais, c'est là un véritable non sens, car il empêche ainsi le capital déjà engagé de rendre un maximum pour une petite économie, en général 15 à 20 % des dépenses déjà faites.

Cela paraît d'autant plus anormal que parmi les frais de culture les engrais ont un coefficient d'augmentation relativement faible, sensiblement inférieur pour la plupart à l'indice du prix de la vie, et surtout au coefficient d'augmentation de certains frais tels que la main-d'œuvre, les machines agricoles, etc.

Notre ministre actuel de l'Agriculture a donné dernièrement, au Concours du Comice agricole de Barbezieux, l'indice d'augmentation pour les principaux engrais employés en culture, nous résumons les renseignements fournis dans le tableau ci-dessous :

Nitrate de soude	4,37
Sulfate d'ammoniaque	3,40
Superphosphate 14 %	6
Scories 18 %	5,50
Sylvinite riche	8,63
Chlorure de potassium	4,06

Conclusion. — Les engrais chimiques sont, comparativement, plutôt moins chers qu'avant la guerre, parmi les frais de culture ils sont ceux qui ont le moins augmenté, ils sont indispensables pour l'obtention de hauts rendements qui seuls aujourd'hui peuvent laisser du bénéfice, il serait donc absurde, du moment qu'on décide de faire les frais d'une culture, de négliger l'appoint d'une fumure bien comprise dont la dépense sera, parmi toutes les autres, celle qui rapportera sans doute le plus.

J. VALENTIN, Ingénieur-agronome.

PASSEZ DES MAINTENANT VOS COMMANDES AU SYNDICAT

C'est la situation grave pour l'avenir de l'organisation coopérative et pour le bon fonctionnement de nos marchés régionaux de lait de consommation ou de lait industriel.

Pour la faire cesser, un seul remède :

La généralisation de l'organisation coopérative des producteurs de lait.

Dans chaque département ou dans chaque région, suivant les cas, les Associations existantes doivent se grouper en Fédération Départementale ou Régionale agissant, si elles ne le sont pas déjà, et multiplier ainsi leur force d'expansion.

Les grandes Associations Agricoles se doivent de favoriser, par tous les moyens, ce mouvement d'organisation.

Au cours de l'hiver dernier, les producteurs de lait ont gagné contre les Pouvoirs Publics la bataille de la liberté de leurs marchés. Ils doivent, cet hiver, entreprendre avec ardeur, une nouvelle bataille pour leur organisation.

Partout où des groupements existent il faut les renforcer, les développer, atteindre tous les producteurs.

Partout où rien encore n'a été fait, il faut réaliser quelque chose.

Dans ce but, que tous les cultivateurs isolés, que leurs associations écrivent à la Confédération Générale des Producteurs de Lait.

Ils y trouveront des conseils, de la documentation et aussi des conférenciers s'ils veulent organiser des réunions.

Au moment où l'Agriculture Française traverse une crise sans précédent il faut réaliser l'union de toutes nos énergies.

La production laitière doit être protégée.

Les producteurs de lait doivent se grouper et obtenir partout le juste prix de leur lait.

Je suis persuadé que notre appel sera entendu.

L'année 1930 doit marquer un tournant important dans l'œuvre d'émancipation économique que les producteurs de lait ont entreprise.

La bataille de l'organisation des producteurs de lait doit être gagnée par nous.

L. BOULENGER, Président de la Confédération Générale des Producteurs de Lait, Vice-président de la Fédération des Coopératives et Syndicats laitiers de la région de Paris, Président de la Coopérative Laitière de Lyons-la-Forêt.

Tout bon vigneron doit lire : « LA VINIFICATION RATIONNELLE DES RAISINS BLANCS », par L. Moreau et E. Vinet. En vente au Syndicat : 14 francs.

En vente au Syndicat : 14 francs.

## Machines Agricoles



### Moulins

Pour mouture et concassage. Montés sur roulements à billes. Actionnés à bras, peuvent produire 50 à 70 litres de mouture à l'heure. Le carter se démonte instantanément pour le nettoyage et la visite des meules. Un écrou permet de régler la finesse de la mouture. Avec meules de 172<sup>m</sup> et volant pour marche à bras :

Prix départ : 375 fr. Remise aux adhérents.

Autres modèles de moulins et concasseurs pour marche au moteur, sur demande.

GROS MODELES, pour marche au moteur. Meules horizontales en agglomération spéciale, pour toutes céréales. Débit 50 à 70 kg à l'heure 750 fr.

— 100 à 125 — 1.325 fr.  
— 125 à 150 — 1.620 fr.  
— 150 à 200 — 1.930 fr.  
— 200 à 250 — 2.600 fr.

Remise à nos adhérents.

Appareils combinés : APLATISSEURS-MOULINS.

Aplatissement 200 à 300 agr... 1.550 fr.  
— 350 à 400 — 1.800 fr.  
— 450 à 600 — 2.000 fr.

Ces appareils comprennent deux instruments en un seul et servent indifféremment à l'aplatissage, ou à la mouture.

Pour Aplatisseurs seuls, ou Concasseurs, nous consulter.

MOULINS « CONCASS ». Traitement progressif des grains concassés et broyés en un seul passage. Peut remplacer un concasseur, un broyeur et un aplatisseur.

Pour marche au moteur, force 2 C.V. 1/2 : 1.780 fr.

Départ. Remise à nos adhérents.

### Hache-Paille

Montés avec bouche mobile. Vis sans fin double, permettant de couper à deux longueurs. Prix départ.

Grand volant 1<sup>m</sup>20 155 kil. 480 fr.

Moyen — 1<sup>m</sup> 125 — 390 fr.

Petit — 0<sup>m</sup>85 100 — 330 fr.

Prix départ usine. — Remise à nos adhérents.



### QUELQUES RECETTES

Potage à la citrouille. — Prenez un quartier de potiron ; ôtez-en la peau, les pépins et les restes ; coupez-le par petits morceaux et mettez-le dans une marmite avec de l'eau. Faites cuire jusqu'à ce qu'elle soit réduite en marmelade et qu'il ne reste plus d'eau ; mettez-y un morceau de beurre gros comme un œuf et un peu de sel ; ensuite faites bouillir une pinte de lait, suerez convenablement ; versez votre lait sur la citrouille ; arrangez du pain tranché sur un plat ; mouillez-le avec du bouillon de votre citrouille ; couvrez le plat et mettez-le sur de la cendre chaude pendant un quart d'heure, pour que le pain ait le temps de tremper, en ayant soin de ne pas faire bouillir. En servant, vous y mettez le restant de votre bouillon, bien chaud.

Mayonnaise de saumon. — Un reste de saumon ou une boîte de saumon en conserve, ou encore un reste de poisson bouilli quelconque ; une laitue, sauce mayonnaise, trois œufs durs, des cornichons, des fines herbes hachées, des câpres.

Plutez le poisson soigneusement et divisez-le en petits filets que vous rangez à mesure sur de la laitue que vous aurez émincée dans un saladier. Nappez largement de sauce mayonnaise très relevée et très épaisse pour bien recouvrir le tout. Décorez le dessus de cette mayonnaise avec des tranches d'œufs durs, des cornichons, des fines herbes hachées, des câpres, enfin toute chose pouvant s'accorder avec du poisson, et servez.

Morue Béchamel. — Faites dessaler de la morue pendant 36 heures, en la changeant d'eau plusieurs fois, et mettez-la sur le feu avec de l'eau pure. Au premier bouillon que jette l'eau, la morue est cuite.

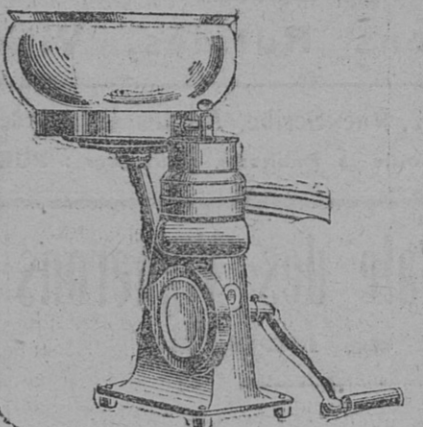
La morue étant cuite et égouttée, mettez dans une casserole un bon morceau de beurre, un peu de farine, un peu de sel, du gros poivre, du persil et de la ciboule hachée bien fine. Ajoutez-y un verre de crème, mettez le tout sur le feu et tournez jusqu'à ce que cette sauce ait jeté un bouillon ; il faut qu'elle soit épaisse comme de la bouillie ; versez-la sur la morue et servez sur-le-champ.

Sardines turques. — Huit sardines, un morceau de beurre gros comme un œuf, un citron, quelques cornichons.

Enlevez minutieusement les arêtes et la peau des sardines, ensuite écrasez les chairs en y mélangeant un gros morceau de beurre frais ; il faut que le mélange prenne la consistance d'une pâte homogène et bien

### Ecrémeuses

Construction soignée et robuste, assurant le maximum de garanties. Bol à équilibrage automatique, système donnant un écrémage absolument parfait. Dentures obliques, assurant une marche légère et silencieuse. Coussinet à ressort. Graissage automatique par bain d'huile. Machines garanties contre tous vices de construction.



Modèle visible au Syndicat, à Nantes.

N°1 80 litres... 820 fr.  
N°2 120 — bassin droit... 950 fr.  
N°2D 120 — — déporté 1.000 fr.  
N°3 160 — — droit... 1.000 fr.  
N°3D 160 — — déporté 1.150 fr.  
N°4D 225 — — 1.430 fr.

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture.

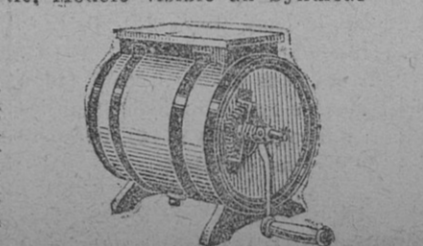
Ecrémeuses petit modèle : Débit 50 litres... 630 fr.  
— 75 litres... 700 fr.  
— 100 litres... 770 fr.

Remise à nos adhérents.

Modèle visible au Syndicat.

### Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie. Modèle visible au Syndicat.



10 litres, 130 fr.; 20 litres, 145 fr.; 30 litres, 155 fr.; 40 litres, 170 fr.; 50 litres, 190 fr.; 60 litres, 210 fr.; 70 litres, 225 fr.; 80 litres, 245 fr.; 100 litres, 265 fr.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 320 francs.

Ces prix s'entendent nets, pour marchandises départ usine. Livraison rapide.

### Semoir portatif pour Engrais et Semences

En tôle galvanisée, à plastron indépendant et bretelles cuir.

Semoir complet, contenance 25 litres.

Prix : 41 francs, au Syndicat.

### Ensachoirs

Le plus simple et le plus pratique pour maintenir les sacs ouverts, pour ensacher.

Prix : 75 francs, au Syndicat.

### Pompes à purin

En tôle galvanisée. Diamètre du cylindre, 15 centimètres ; tuyaux de 9 centimètres.

Débit, 12.000 litres environ, prise à toute profondeur, ses deux tuyaux s'adaptent à la longueur voulue.

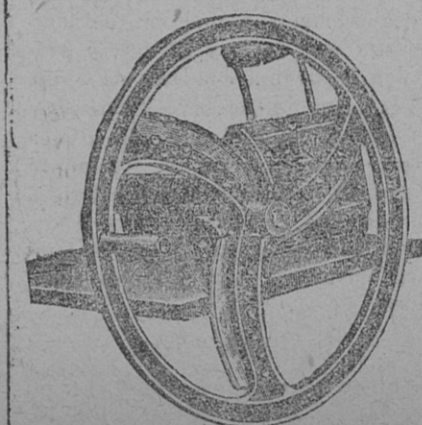
Vidage rapide, ne s'engorge jamais. N° 1, 2<sup>m</sup>60 à 3<sup>m</sup>60, 275 fr. N° 2, 3<sup>m</sup> à 4<sup>m</sup>50, 315 fr. N° 3, 4<sup>m</sup>20 à 5<sup>m</sup>70, 341 fr.

Support fixe pour ces pompes : 165 fr.

Modèle spécial sans brouette, avec 5 mètres de tuyau caoutchouc : 550 fr.

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

### Hache-Herbes



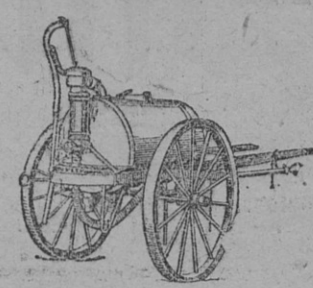
Fabrication soignée. Prix départ :

A 2 lames, volant 32 cent... 65 fr.  
3 — — 45 — 92 fr.

Remise à nos Adhérents.

Brabants — Herbes — Rouleaux — Cultivateurs — Semoirs — Distributeurs d'engrais — Moteurs — Trieurs à grains — Tarares — Escalues — Ronces — Cuiseurs — Abrevoirs, etc., etc.

### Tonnes à Eau



ou à purin ; voir normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3<sup>m</sup>7<sup>m</sup>, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

N°	Contenance en litres	Prix de la Tonneau sans pompe	
		Point	Galvanisé
1	500	1.375 fr.	1.513 fr.
2	600	1.403 —	1.562 —
3	800	1.568 —	1.750 —
4	1.000	1.650 —	1.870 —

Remise à nos adhérents. Marchandise rendue franco gare grands réseaux. Autres modèles sur demande.

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 660 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 412 fr. en supplément.

### Buanderies

En tôle d'acier de 3<sup>m</sup>7<sup>m</sup>, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderie en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieures sur demande.

N°	Conten.	Prix nettes	Prix avec chaudière et couvercle galvanisés	
			Point	Galvanisé
1	50 lit.	253 fr.	275 fr.	314 fr.
2	60 —	261 fr.	314 fr.	363 fr.
3	80 —	325 fr.	363 fr.	413 fr.
4	100 —	374 fr.	413 fr.	462 fr.
5	125 —	424 fr.	462 fr.	491 fr.
6	150 —	468 fr.	491 fr.	520 fr.

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

## La Vie Syndicale

### Treffieux

Samedi 9 Novembre, à 7 heures du soir, Salle du Patronage, au bourg de Treffieux, Conférence Agricole par M. Sourdil, ingénieur agricole, et M. R. Faivre, directeur technique du Syndicat Central des Agriculteurs.

Séance Cinématographique instructive. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

### Saint-Herblain

Dimanche 10 Novembre, à 7 heures du soir, Salle du Patronage, au bourg de Saint-Herblain, Conférence Agricole par M. R. Faivre, et M. Sourdil, ingénieur agricole.

Séance Cinématographique instructive. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

## AGRICULTEURS

pour 8 francs

### DE COTISATION ANNUELLE

VOUS RECEVREZ NOTRE BULLETIN chaque SEMAINE ET BENEFICIEZ DES MULTIPLES AVANTAGES DE NOTRE SYNDICAT, ET DE NOTRE COOPERATIVE AGRICOLE.

### Création de Mutuelles

Si vous voulez créer dans votre commune :

Une Mutuelle Accidents, Une Mutuelle Incendie, Une Mutuelle Bétail.

Ecrivez-nous, ou venez nous voir au Syndicat, 2, rue Scribe, à Nantes. Notre nouveau service de Mutualité vous donnera satisfaction.

## Société Mutuelle Agricole du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

2, Rue Scribe — NANTES

## BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné (NOM) \_\_\_\_\_ (PRÉNOMS) \_\_\_\_\_ né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ département de \_\_\_\_\_ demeurant à \_\_\_\_\_ profession \_\_\_\_\_ demandé à faire partie de la Société Mutuelle Agricole du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, comme Membre, honoraire (1), participant (2). (Rayer le mot inutile)

Je déclare adhérer aux Statuts et Règlements de la Société et déclare n'être atteint d'aucune maladie chronique et avoir une bonne santé.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 19\_\_\_\_

Présenté par MM. \_\_\_\_\_

Signature de l'Adhérent :

(1) Les Membres honoraires paient une cotisation minima annuelle de 5 francs, sans participer aux avantages de la Société, mais ils contribuent à sa prospérité par leurs souscriptions et leurs conseils. Le versement d'une somme de 100 francs donne droit au titre de « Membre honoraire Bienfaiteur ».

(2) Les Membres participants doivent avoir au moins 14 ans et moins de 60 ans. Ils bénéficient du service d'assistance prévu au Titre XII des Statuts et versent une cotisation annuelle de 2 fr. 50.

MARCHE DE LA VILLETTE

Du lundi 4 Novembre

Table with columns for ANIMAUX, Cours Officiels du kilo, viande nette, and Prix Approximatifs du kilo, poids vif.

Transport des Pommes à Cidre

Demande de Wagons - Conseils pratiques

Il est de règle que la pénurie de wagons vient, chaque année, à la période de trafic intense qui se prolonge du mois d'octobre au mois de mars...

La demande de wagons peut être adressée à la gare, soit par la poste, soit par télégramme, soit par téléphone...

Rappelons tout d'abord, que les transports dont il s'agit s'effectuent aux prix et conditions du tarif spécial intérieur P. V. n° 3 et commun P. V. n° 103...

Lorsque la demande de wagons est remise par expresse, le chef de gare ou son représentant qualifié, est tenu d'en donner élargement sur la demande même...

Pour les transports effectués d'une gare quelconque des réseaux de l'Etat (ensemble du réseau) et d'Orléans à une gare quelconque de ces mêmes réseaux...

On ne saurait, par suite, trop recommander aux expéditeurs de faire des demandes régulières, c'est-à-dire complètes, en employant, si besoin, les carnets de formules réglementaires que la « Ligue de Défense contre les Chemins de fer » tient à la disposition de ses adhérents...

Il est également la faculté, en cas de nécessité et moyennant un avis affiché 48 heures à l'avance dans les gares intéressées, de suspendre provisoirement les expéditions de pommes sur une ou plusieurs des gares situées à l'intérieur du périmètre de la Grande Ceinture ou sur ce périmètre.

Le mieux est d'utiliser une formule réglementaire et de la faire parvenir au chemin de fer suivant l'un des modes autorisés et de préférence par expresse, en ne négligeant pas d'en retirer élargement.

Il y a lieu de remarquer également que les conditions d'application du tarif P. V. 3-103 stipulent que le chargement et le déchargement des pommes à cidre doivent être opérés par les expéditeurs et les destinataires.

Une autre précaution s'impose à l'expéditeur : si la demande de wagons a été formulée par lettre, le chemin de fer est tenu d'en accuser réception dès le premier jour ouvrable qui suit la réception de la demande...

Qu'est-ce à dire, sinon que les expéditeurs sont tenus de demander les wagons qui leur sont nécessaires pour l'expédition des pommes dont ils doivent effectuer le chargement.

Enfin, une dernière recommandation paraît devoir être faite : les expéditeurs doivent veiller à l'observation des délais réglementaires de transport et se montrer extrêmement rigoureux au cas où la fourniture tardive des wagons régulièrement demandés leur aurait causé un préjudice.

Nous venons de dire que les expéditeurs de pommes à cidre sont tenus d'adresser, au préalable, à la gare dans laquelle doit être opéré le chargement, une demande de wagons ; ajoutons que cette demande doit être formulée et présentée suivant les règles prescrites par l'article 6 b des conditions générales d'application des tarifs spéciaux P. V.

Voilà bien les meilleurs moyens à employer pour atténuer les conséquences de la pénurie de matériel.

A peine de nullité, la demande de matériel qu'il appartient à l'expéditeur de formuler, doit obligatoirement contenir les renseignements suivants :

Le nombre de wagons demandés ; la nature des objets à transporter ; leur poids approximatif ; la gare destinataire ; l'indication que l'expédition sera faite aux conditions des tarifs généraux ou, au contraire, aux conditions des tarifs spéciaux.

L'omission d'une seule de ces indications suffit pour que la gare tiende la demande pour nulle et soit fondée à ne lui donner aucune suite.

M. LAMY, Directeur de la Ligue de Défense contre les Chemins de fer, 155 bis, Rue Legendre, Paris (17)

Une Servante laborieuse et fidèle n'est pas aisée à trouver

L'électricité remplit ces conditions et est économique par surcroît. Les maîtres de maison doivent s'informer près de leur électricien ou de leur Secrétaire, la SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ, 23, rue de Strasbourg, NANTES, ou à CHOLET, ANGENIS, SAINT-PAZANNE, PÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA BASSE-LOIRE, 23, rue du Gros-Saint-Nazaire, des conditions dans lesquelles elle peut les seconder pour tous leurs travaux, mieux que ne le ferait la meilleure des servantes.



LA SEPARATION DES SEXES AU COLOMBIER

Les colombophiles soucieux de décrocher les palmiers dans les concours doivent toujours séparer leurs pensionnaires par sexes, à partir d'octobre, jusque pendant la deuxième quinzaine de février.

Néanmoins, il faut permettre aux isolés de pouvoir se dérouiller alternativement les ailes, en les changeant de local tous les quinze jours, de la « tôle » au pigeonnier d'adduction, et vice-versa.

Quelques jours avant la réunion, vers le 20 février, on purge les mâles par une diète de vingt-quatre heures, en ne leur donnant que de la graine de lin, et en mêlant 20 grammes de sulfate de sodium par litre d'eau de boisson.

Voici donc une grave entrave dans le commerce d'exportation des pigeons normands, nous ne savons pas encore comment pourra être tournée la difficulté.

NOTRE COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur 405 fr.

Savons MOUS

Diaphane supérieur, 330 335 340

Diaphane pur, 285 290 295

Diaphane, 215 220 230

Les 100 kilos log's, départ Nantes.

Charbons

Gaillotte « Cardiff » moyenne 395 fr.

— petite... 415

Braisette... 245

Boulets... 295

Doubléts... 325

Anthracite 1er choix :

Moyenne gaillotte... 515

Petite gaillotte... 535

Braisette... 415

Livraison à domicile, à Nantes, par 500 kilos minimum.

Réduction de 5 fr. pour commande de 1.000 k., 10 fr. pour 2.000 k. et 15 fr. pour 5.000 k. livrés en une seule fois.

Par wagon, au départ de Nantes, nous cotons les prix suivants :

Briquettes... 215 fr.

Moyennes gaillottes... 320

Petites gaillottes... 340

Braisettes... 260

Boulets... 220

Doubléts... 235

Ces prix s'entendent aux 1.000 kilos en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise.

Par tous ces charbons, nous accorderons une remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.

Majoration de 5 francs par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon.

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres... 220 fr.

Essence poids lourd, bidons de 50 litres... 231

Essence Tourisme, bidons de 50 litres... 241

Pétrole blanc cristal en caisses... 123 fr.

Essence poids lourd... 121

Essence Tourisme... 122

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état. Remise spéciale importante à nos adhérents. Nous consulter.

Un Désastre chez les Eleveurs Normands

La Basse-Normandie et notamment les régions du Cotentin, du Val de Saïle et du Bessin sont actuellement en plein émoi. Des pertes brutales affectent depuis un quinzaine de jours le cheptel bovin que les éleveurs de ce pays destinent à l'exportation sud-américaine et spécialement brésilienne.

Après enquête du professeur Brompt, accompagné des professeurs de l'école vétérinaire d'Alfort, il a été reconnu que le virus contenu dans le vaccin injecté aux animaux pour les prémunir avant le départ contre les maladies endémiques qui sévissent dans le Sud-Amérique, prend sa virulence quand il est transporté d'un animal vacciné sur un animal non vacciné.

En attendant la suite qui sera donnée à cette affaire, nous conseillons à nouveau aux cultivateurs intéressés de résilier leur marché par lettre recommandée, de refuser l'envoi de plant qui pourrait leur être fait, en avisant leur livreur lors de l'arrivée en gare de la marchandise.

COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur 405 fr.

Savons MOUS

Diaphane supérieur, 330 335 340

Diaphane pur, 285 290 295

Diaphane, 215 220 230

Les 100 kilos log's, départ Nantes.

Charbons

Gaillotte « Cardiff » moyenne 395 fr.

— petite... 415

Braisette... 245

Boulets... 295

Doubléts... 325

Anthracite 1er choix :

Moyenne gaillotte... 515

Petite gaillotte... 535

Braisette... 415

Livraison à domicile, à Nantes, par 500 kilos minimum.

Réduction de 5 fr. pour commande de 1.000 k., 10 fr. pour 2.000 k. et 15 fr. pour 5.000 k. livrés en une seule fois.

Par wagon, au départ de Nantes, nous cotons les prix suivants :

Briquettes... 215 fr.

Moyennes gaillottes... 320

Petites gaillottes... 340

Braisettes... 260

Boulets... 220

Doubléts... 235

Ces prix s'entendent aux 1.000 kilos en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise.

Par tous ces charbons, nous accorderons une remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.

Majoration de 5 francs par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon.

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres... 220 fr.

Essence poids lourd, bidons de 50 litres... 231

Essence Tourisme, bidons de 50 litres... 241

Pétrole blanc cristal en caisses... 123 fr.

Essence poids lourd... 121

Essence Tourisme... 122

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état. Remise spéciale importante à nos adhérents. Nous consulter.



AUX ACHETEURS DE PLANT DE POMMES DE TERRE

La Défense Agricole, organe du Syndicat Agricole d'Eure-et-Loir, publie cet article qui intéressera nos lecteurs :

Il nous faut revenir sur les marchés de plant de pommes de terre « Esterlingen » qui ont été contractés imprudemment par des cultivateurs de notre département, à qui des courtiers sans scrupules ont fait miroiter des cultures et des profits extraordinaires qu'on est obligé de reconnaître irréalisables après réflexion.

Nous recevons tous les jours les doléances des cultivateurs qui ont été ainsi indignement trompés et, devant l'importance de cette affaire, nous avons pensé qu'il était de notre devoir d'en saisir M. le Procureur de la République.

En attendant la suite qui sera donnée à cette affaire, nous conseillons à nouveau aux cultivateurs intéressés de résilier leur marché par lettre recommandée, de refuser l'envoi de plant qui pourrait leur être fait, en avisant leur livreur lors de l'arrivée en gare de la marchandise.

Enfin, à ceux qui ont cru devoir prendre livraison de la marchandise et qui constatent qu'il ne s'agit pas de plant en provenance directe de Hollande avec toutes les garanties d'origine et de contrôle, comme on le leur avait promis, nous conseillons d'informer leur vendeur qu'ils n'acceptent pas de payer ces pommes de terre au prix indiqué sur le marché et qu'ils demandent une importante réduction de prix, faute de quoi ils refuseront la traite qui leur sera présentée.

Enfin, la maison X... nous informe qu'en ce qui la concerne, le seul engagement qu'elle a pris, personnellement, est de reprendre la récolte de pommes de terre aux cultivateurs aux conditions stipulées par ses contrats.

En conséquence, M. X... reconnaît que l'agriculteur n'est nullement engagé et à toute faillite, puisqu'il peut à son gré :

1° Ou lui livrer sa récolte de par l'engagement pris par lui ;

2° Ou disposer comme bon lui semble (puisque'il n'est pas lié) de sa récolte soit pour ses besoins personnels en partie et en vendant le solde à qui bon lui semblera.

On a donc maintenant la preuve que ces affaires de vente de plant et de reprise de récolte ne constituent pas un tout, c'est-à-dire une « culture » comme on l'a fait entendre aux cultivateurs, mais qu'il ne s'agit que d'une tromperie pour placer facilement une quantité exagérée de plant n'ayant pas, à beaucoup près, la valeur annoncée par le courtier.

Ce sont les arguments que nous faisons valoir dans notre lettre à M. le Procureur de la République.

Pommes de terre de Semences

Comme les années précédentes, nous pouvons mettre à la disposition de nos adhérents toutes les variétés de pommes de terre de semences, à des prix intéressants et suivant la nomenclature ci-après :

Culture maraîchère et grande culture : Royal Kidney, 69 fr. ; Idéale, 77 fr. ; Early-Rose, 73 fr. ; Esterlingen, 77 fr. ; Belle de Juillet, 75 fr. ; Jaune de Hollande, 69 fr. ; Flucke géante de Saint-Malo, 59 fr. ; Ronde jaune, 57 fr. ; Fia de siècle, 57 fr. ; Abondance de Montvilliers, 61 fr. ; Sauscise de Bretagne, 69 fr. ; Merveille d'Amérique (chair rosée), 57 fr. ; Institut de Beauvais, 59 fr. ; Magnun Bonum, Etoile du Nord, 61 fr. ; Géante sans pareille, Andréa, Populaire Mondiale, Industrielle, Chardon, 57 fr. ; Géante blanche, Professeur-Maecker, 51 fr. ; Géante bleue, 51 fr.

Ces prix s'entendent (sauf variation) les 100 kilos, logés sur wagon départ Côtes-du-Nord, et pour expéditions avant les gelées. Prix spéciaux pour wagons complets.

Sulfate de Cuivre

Nous cotons, sauf variations et jusqu'à épuisement du stock, le sulfate de cuivre comme suit :

Pour livraison novembre... 330

décembre... 333

les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à l'usine

Majoration de 3 francs par 100 kil. pour livraison en sacs de 50 kilos.

Sulfate de cuivre Anglais, disponible Nov.-Déc... 340

les 100 kilos sur wagon Nantes.

Tendance ferme.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce, par semaine 2 fois.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muils et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

175. — A vendre, plants des meilleurs variétés d'Hybrides sélectionnés, blancs et rouges, production des vignobles et pépinières du propriétaire, authenticité garantie. Catalogue franco. Prix de gros.

S'adresser à M. Terrien, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

180. — On offre plants de vignes greffés, racinés, Pinot, Muscadet, et Hybrides divers, numéros connus et appréciés. — Producteurs directs, Bertille Seyve 450, Othello et Noah.

S'adresser à M. Auguste Meneux, viticulteur au Guineau, la Chapelle-Basse-Mer, qui engage les vigneronnes à visiter ses pépinières.

187. — A vendre beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties.

S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépinieriste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

210. — A vendre, plants d'asperges « Grosse d'Argenteuil », hâtive et productive. Prix réduits.

S'adresser à M. Chapeau père, Bellevue, Sainte-Luce.

211. — A vendre, prix très modéré, camionnette 10 CV., marche excellente.

212. — A louer pour la Toussaint 1930, ferme d'environ 14 hectares. S'adresser à M. Maurice Garnier, Châteaude la Mercedière, Le Pallet.

213. — A vendre, au Clouet, commune de Vertou, 1 maison 4 pièces avec jardin de 400 mètres, plus 15 ares de vigne et 20 ares de terre et taillis. Remise, cellier, pressoir, buanderie, etc... S'adresser à M. Favreau, expert à Pont-Rousseau.

214. — A louer à prix d'argent pour le 23 Avril 1930, ferme de 28 hectares avec petites vignes, située aux Huguetières, Commune de La Chevrolière.

S'adresser à M. de l'Épinay, 6, rue Mathelin-Rodier, Nantes.

DEMANDES

95. — Ménage, 38 et 35 ans, 2 enfants 8 et 2 ans, demande place de chef de culture ou régisseur, garde, la femme basse-cour.

Nantes, le 7 Novembre.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Blé en disponible... 130

Avoines grises ou noires... 94

Avoines bigarrées nouv... 85

Sarrasin... 102

Orge... 95

Son... 64

Seigle... 85

Mais Maroc... 110

Mais Plata... 108

Mais Indo-Chine... 109

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottelée... 365 à 370

Paille de blé pressée... 360 à 365

Paille d'avoine bottelée... 325 à 330

Paille d'avoine pressée... 335 à 340

Légumes et Primeurs

Artichauts, la douz... 8 » à 22 »

Betteraves, les 100 k... 60 »

Carottes, les 100 k... 30 »

Céleri rave, la botte... 4 » à 6 »

Céleri branche, la b... 4 » à 6 »

Choux pommes, l. 16... 12 » à 25 »

Choux-fleurs, la pièce... 2 50 à 3 »

Choux Bruxelles, le k... 4 »

Cresson, la douz... 6 »

Chicorées, la douz... 3 » à 5 »

Endives, le kilo... 6 »

Escaroles, la douz... 3 » à 5 »

Épinards, 100 k... 100 »

Haricots verts, le kil... 7 » à 8 »

Laitues, le cent... 20 » à 30 »

Mâche, le kilo... 2 »

Navets, la botte... 1 » à 1 50

Noix, le kilo... 5 » à 5 50

Oseille, le kilo... 0 50

Oignons, les 100 kil... 60 » à 70 »

Pommes div., 100 kil... 75 » à 125 »

Poireaux, la botte... 2 » à 4 »

Radis, la douz... 4 » à 5 »

Salsifis, la botte... 1 75 à 2 25

Scorsonères, la botte... 1 75 à 2 25

Cours des Vins

Muscadet... 425 à 525

Gros-Plant... 200 à 275

Noah... 150 à 200

Mais, le degré alcool... 7 50

Poiré... 2 »

Cours du Bétail du 31 octobre

BOEUF. — Le kilo sur pied : prix le plus haut, 5 fr. 25 ; prix le plus bas, 4 fr. ; prix moyen, 4 fr. 65.

**Aliments pour Volailles et Lapins**

Granulé condensé p' volailles 130 >>  
 Grandes Pondeuses..... 136 >>  
 Farine de viande..... 191 >>  
 Poudre d'os alimentaire..... 94 >>  
 Farine d'os alimentaire..... 99 >>  
 Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

**AVICULTURE DE L'OUEST**

Provenir bret. p' volailles, 135 >>  
 nantaise p' lapins, 135 >>  
 Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

**Aliments mélassés**

Mélasse Say, 80 % mélasses... 96 >>  
 Son mélassé Say, 50 %..... 113 >>  
 Paille mélassée Say, 50 %..... 82 >>  
 Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

**Produits des Etablissements Arsène Bertin**

**ALIMENTATION DES CHEVAUX**

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses..... 119 >>  
 Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédané, avoine tourteaux) 125 >>

**ALIMENTATION DES BEUFES ET VACHES**

Optima :  
 pour vaches laitières..... 134 >>  
 p' engraissement d. boeufs 138 >>  
 p' veaux (le sac de 5 k.), 14 50

**ALIMENTATION GENERALE**

Provenir « Sucraff » N° 1... 88 >>  
 « Sucraff » N° 2... 84 >>

**ALIMENTATION DES PORCS**

Optima :  
 p' engraissement des porcs 139 >>  
 pour porcelets et truies... 192 >>  
 Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

**Bâches**

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, câbles cuivre tous les mètres, 1<sup>re</sup> 50 de corde à chaque coin, ou cordes à lisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

**Jute :** vert gras ou vert enduit 12 80  
**Lin et Jute :** vert gras..... 14 50  
**Chanvre :** N° 1 vert gras ou cachou..... 17 25  
 N° 2 vert gras..... 18 50  
 N° 3 gras, cachou ou enduit..... 19 90  
 N° 4 vert gras..... 21 35  
**Colon :** N° 1 vert enduit..... 17 80  
 N° 2 gras, enduit ou cachou..... 19 90  
 N° 3 vert gras..... 21 70  
 N° 4 vert gras ou cachou..... 22 >>

Passer les commandes au Syndicat Central.

**CHAUX POUR L'AGRICULTURE**

**CHAUX DE MONTJEAN**

Grosse chaux en belles pierres blanches..... 95 >>  
 Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champocé et par 8.000 kilos minimum.

Chaux blutée pour amendement 115 >>  
 Fleur de chaux blutée pour vigne 125 >>  
 Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 kilos facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

La chaux blutée peut être livrée en sacs papier « Kraft » à 3 épais

seurs, très résistants, pouvant contenir 45 kilos de chaux.

Ce nouveau logement comportera une majoration de 25 francs par tonne, soit 140 fr. les 1000 kilos de chaux blutée pour amendement.

**MARCHÉS RÉGIONAUX**

**NANTES (Talensac)**

Beuf. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> catégorie, 4,25 à 10,75 ; 2<sup>e</sup> catégorie, 2 à 4,50 ; 3<sup>e</sup> catégorie, 1 à 2 fr.  
 Veau. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> catégorie, 5 à 8,25 ; 2<sup>e</sup> catégorie, 4 à 7,25 ; 3<sup>e</sup> catégorie, 2,50 à 4 fr.  
 Mouton. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> catégorie, 7,50 à 11 fr. ; 2<sup>e</sup> catégorie, 5 à 10 fr. ; 3<sup>e</sup> catégorie, 3,50 à 5,50.  
 Porc. — Le demi-kilo : 7,80 à 9,15.  
 Bœuf, le demi-kilo, 11,50 à 13 fr. ; veau, le kilo, 7 à 7,50 ; porc, 8,25 à 8,40 ; porcelet, la pièce, 200 à 270 fr.

**ANGENIS**

Poulets, la paire, 25 à 35 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 20 fr. ; pigeons, la paire, 10 à 12 fr. ; beurre, le demi-kilo, 10 à 10 fr. ; œufs, la douzaine, 9,50 à 10 fr. ; veau, le kilo, 7 à 7,50 ; porc, 8,25 à 8,40 ; porcelet, la pièce, 200 à 270 fr.

**CANDÉ**

Froment, 190 fr. ; seigle, 100 fr. ; orge, 90 fr. ; avoine, 95 fr. ; pommes de terre, 70 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 340 fr. ; foin, 550 fr. ; beurre, le demi-kilo, 4 fr. ; œufs, la douzaine, 9,50 ; poulets, la paire, 28 à 32 fr. ; canards, la paire, 24 à 28 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; jansin de garenne, la pièce, 6 à 7 fr. ; perdrix, la pièce, 8 à 10 fr. ; lièvre, le demi-kilo, 4 fr.

Porcs gras, amenés et vendus 40, le kilo 9 fr. ; porcs maigres, amenés et vendus 125, de 240 à 450 fr. ; porcelets, amenés 350, vendus 390, de 200 à 250 fr. pièce.

**CHATEAUBRIANT**

Ble, 128 fr. ; sarrasin, 100 fr. ; avoine, 100 fr. ; orge, 100 fr. ; son, 80 à 85 fr. ; paille, 190 fr. ; les 500 kilos ; foin, 200 fr. ; cidre, 140 à 150 fr. la barrique, droits en sus.

Beurre : en gros, 17 fr. le kilo ; en

détail, 18 fr. le kilo ; œufs, 9 à 10,50 la douzaine.

Vieilles poules, 28 à 32 fr. ; gros poulets, 30 à 35 fr. ; moyens, 25 à 30 fr. ; petits, 16 à 20 fr. ; canards domestiques, 35 à 38 fr. ; pigeons, 10 à 11 fr. (de tout à la couple) ; oies, 30 à 32 fr. la pièce ; dindons, environ 6 fr. la livre ; lapins, 13 à 17 fr. ; Héris, 25 à 28 fr. ; levrauts, 15 à 20 fr. ; garenne, 7 à 8 fr. ; perdrix, 8,50 à 9 fr.

**Voir dite « des Terrasses »** — Bêtes à cornes : bonnes vaches amouillantes ou fraîches vélées, de 1.500 à 3.000 fr. ; brentômes, de 1.500 à 2.000 fr. ; bonnes génisses de deux ans, de 1.400 à 1.700 fr. ; bœufs de travail accomplis, de quatre ans, de 4 à 6.000 fr. ; moins âgés, aux environs de 1.500 fr. la paire.

Chevaux : Les bons se vendaient de 3 à 4.000 fr. ; Poulinx : bons ayant de l'avenir, 2.000 à 2.200 fr. ; moyens, de 1.500 à 1.700 fr. ; et les inférieurs, de 800 à 1.200 fr. ; beaucoup de marchands étrangers à notre région.

**NOZAY**

Ble, 126 à 127 fr. ; avoine, 89 à 90 fr. ; sarrasin, 94 à 95 fr. ; seigle, 89 à 90 fr. ; orge moultre, 91 à 95 fr. ; son, 80 fr. ; foin, 210 à 220 fr. ; paille de blé pressée, 165 à 170 fr. aux 600 kilos.

Cidre, la barrique, 110 à 120 fr. droits en sus. Châtaignes, 150 à 175 le kilo.

Beurre, le kilo en gros 18,25 à 18,50, au détail 18,50 à 18,75 ; œufs, la treizaine, 8,60 à 9,25 ; poulets, la couple, petits 22 à 30 fr. ; gros 32 à 38 fr. ; canards, la couple, 26 à 30 fr. ; oies grasses, la pièce, 30 à 35 fr. ; pigeonneaux, la couple, 6,75 à 7 fr. ; lapins domestiques, 13 à 18 fr. la pièce.

Beuf, le kilo sur pied, 3,75 à 4,40 ; vache, 3,25 à 3,75 ; veau, 6,40 à 6,50 ; mouton, 6,50 à 7 fr. ; porc gras, 8 à 8,10.

Porcelets, 180 à 250 et 270 fr. ; de deux à trois mois, 280 à 380 fr. ; de quatre à six mois, 350 à 450 fr. ; jeunes truies adultes, 420 à 480 fr. suivant poids et beauté.

**SAVENAY**

Ble, 130 fr. ; seigle, 100 fr. ; sarrasin, 100 fr. ; avoine, 90 fr. ; son, 85 fr. ; paille, 190 fr. ; les 500 kilos ; foin, 210 fr.

Beufs, 3,75 à 4,25 le kilo ; vaches, 3 à 4 fr. le kilo ; veaux, 6,50 à 7,75 le kilo ; porcs gras, 8 à 8,40 le kilo ; agneaux, 6,25 à 7,50 le kilo ; moutons, 5 à 6 fr. le kilo.

Beurre, 19 à 21 fr. le kilo ; œufs, 10 à 11 fr. la douzaine.

Poulets, 25 à 30 fr. la couple, suivant grosseur ; perdrix, 10 à 11 fr. la pièce ; lièvre, 4,25 la livre ; garenne, 9 à 10 fr.

**COUERON**

Poulets, la couple, gros 40 à 45 fr. ; moyens 35 à 40 fr. ; petits 25 à 30 fr. ; lapins, la pièce, 4,50 à 15 fr. ; beurre, le demi-kilo, 10 à 13,25 ; œufs, la douz., 10 à 11 fr.

**PAIMBOEUF**

Beurre, le demi-kilo, 10 à 10,50 ; œufs, la douzaine, 7,50 à 8 fr. ; poulets, la couple, gros 35 à 40 fr. ; moyens 27 à 32 fr. ; petits 22 à 26 fr. ; pigeons, 8 à 10 fr. ; perdrix, la pièce, 7 à 8,50 ; lapins, 10 à 20 fr. ; lapins de garenne, 7 à 10 fr.

**LE PELLERIN**

Beufs gras, le kilo sur pied, 4,20 à 4,50 ; vaches grasses, le kilo, 3,60 à 3,80 ; vaches laitières, l'unité, 2,500 à 3,300 fr. ; taureaux, le kilo, 3,90 à 4,25 ; porcs de lait, l'unité, 320 à 350 fr.

**SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU**

Beurre, en détail, 13 à 13,25 le kilo ; œufs, 7,75 à 8 fr. la douzaine.

Poulets, la couple, gros 50 à 55 fr. ; moyens 40 à 48 fr. ; petits 30 à 35 fr. ; lapins, la pièce, 20 fr. ; canards, 18 fr. ; pigeons, la couple, 6 à 7 fr.

**CLISSON**

Froment rouge, les 100 kilos, 125 à 128 fr. ; avoine, 115 fr. ; blé noir, 120 fr. ; foin, les 500 kilos, 300 fr. ; paille, 200 fr. ; poulets, la couple, gros 10 à 15 fr. ; moyens 8 à 10 fr. ; petits 20 à 25 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 10 fr. ; beurre, le demi-kilo, 10,75 à 11,75 ; vaches grasses, le kilo, 3,50 à 4,75 ; vaches laitières, l'unité, 1.000 à 2.500 fr. ; porcs, 8,60 ; porcs de lait, l'unité, 290 à 300 fr.

**BOURGNEUF-EN-RETZ**

Froment rouge, 130 fr. ; avoine, 130 fr. ; poulets, la couple, gros 42 fr. ; moyens 40 fr. ; petits 32 fr. ; canards, la pièce, 18 fr. ; pigeons, la couple, 13 fr. ; lapins la pièce, 20 à 25 fr. ; œufs, la douzaine, 9 fr. ; beurre, la livre, 9,50.

**MACHECOUL**

Beufs gras, 1<sup>re</sup> qualité 4,50, 2<sup>e</sup> qual. 4 fr. ; 3<sup>e</sup> qual. 3 à 3,50 ; vaches grasses, 1<sup>re</sup> qualité 4,30, 2<sup>e</sup> qual. 2,90, 3<sup>e</sup> qual. 2,50 à 3 fr. ; taureaux, 1<sup>re</sup> qualité 4,30, 2<sup>e</sup> qual. 3,90, 3<sup>e</sup> qual. 3 à 3,50 ; vaches pleines ou en lait, 1<sup>re</sup> qualité 1,200 fr., 2<sup>e</sup> qual. 2.000 fr., 3<sup>e</sup> qual. 1.500 à 2.200 fr. ; bœufs de travail, de 4.600 à 5.900 fr. la paire ; brouillards, de 700 à 1.400 fr.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

**Chaussures PAUL**

NANTES - 8, Rue d'Orléans - NANTES

Profitez de la vente de nos fins de séries pour vous chausser à prix réduit

**Pommes de Terre de Semence d'Origine Bretonne**

20 Variétés à grands rendements

Hollande à chair jaune, Earlington, Royale, Abondance, Saucisse, Industrie, Beauvais, Fin de Siècle, Géante blanche, etc., etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kilos

Ecrire : UNION AGRICOLE BRETONNE, 31, Rue du Port, SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)

Agents sérieux acceptés

**GUEUDET**

NANTES - 10, Rue Crébillon - NANTES

**SES COMPLETS**

79 - 95 - 125 - 175 fr.

Pour Enfants : 59 - 75 - 89 fr.

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES, CUIRS, CIRÉS, GABARDINES

TOUT LE VÊTEMENT, HOMMES, DAMES, ENFANTS

**GUEUDET HABILLE BIEN**

**VOUS LES ÉLEVEREZ TOUS RAPIDEMENT ET SANS RISQUE**

AVEC L'AIDE DE LA

**FARINE ATÉ**

Aliment spécial dont l'action fortifiante, apéritive et digestive permet à l'animal d'assimiler en les complétant les aliments donnés.

Employez la FARINE ATÉ, vous engraisseriez économiquement votre bétail, vous donneriez à vos porcs, porcelets, veaux, vaches, etc., une chair lourde et ferme et supprimerez complètement tous les risques de l'élevage.

**CINQ FOIS plus efficace que toute autre provende**

Vous trouverez la Farine ATÉ dans toutes les Succursales de l'Economie, des Docks de l'Ouest, et de l'Union des Docks et chez plus de 2.000 Dépositaires en Bretagne, Normandie et Vendée.

Il y a un dépôt de farine ATÉ près de chez vous

**farine LA REINE**

PRODUIT NATUREL à base de CAROUBES

Spécial pour l'Engraissement des Porcs

Essayer c'est l'adopter

Résultats surprenants

Dépôt chez M<sup>me</sup> CHATEAU à Coudray (Plessé)

**Pépinières Américaines DE L'OUEST**

Etablissements Viticoles

**Eugène GIRAULT**

Pépiniériste Viticulteur

JAUNAY-CLAN (Vienne)

Tél. 3 et 75

Expositions Nationales

1<sup>er</sup> Prix Médailles d'Or H. Couc, M. du Jury

60 hectares Vignobles et Pépinières

Plus de 200 variétés de milliers variétés. - Reproductions élevés recommandés

Vastes Champ de Pieds Mères

Champs d'Expériences

Authentique Sélection

C'est aux Pépinières GIRAULT que nous devons nos meilleures Sélection

Agents sérieux acceptés

**Fabrique de Meubles A. FOURNIER-GUERIN**

48, Place Duchesse-Anne - NANTES

MEUBLES, LITERIE, TENTURES

SIÈGES, TAPIS

Remise 5 % aux sociétaires

**AGRICULTEURS ! Le Cabinet A. BLOUIN**

6, Rue de Feltre - Nantes

Téléphone 128.55

se tient à votre disposition pour ventes et achats de Fonds de Commerce - Terrains - Immeubles - Fermes, etc., et vous donnera gratuitement tous Conseils utiles.

**A CEDER**

GRAINS, GRAINES, POMMES, gros canton. Beau chiffre affaires. Prix à débattre.

GRAINS, ENGRAIS, rég. agricole. Vieille clientèle. Prix 65.000.

**A VENDRE**

MAISON bords Loire, avec fonds élevage lapins. Maison 7 pièces et bel agencement. Prix à débat.

PETITE MAISON bourg de Vieilleville, 4 pièces. Prix 15.000.

PROPRIÉTÉ près Nantes. Maison 10 pièces, remise, curie, garage. Jardin, parcs, prairies, cont. 4 hect. On peut y annexer une ferme. Prix 200.000.

PROPRIÉTÉ près Nantes, rég. agric. sortis bourg. Superf. 13 hect. Prix 40.000.

**DRAPES POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES - INSIGNES ECHARPES POUR MAIRES et ADJOINTS**

**A. CHAPEAU**

Fabricant

8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES

Remise de 10 % aux sociétés

**CIDRE COLORÉ - BONIFIÉ CONSERVÉ - CLARIFIÉ MALADIES GUÉRIES**

PAR LES PRODUITS GATÉ

EXTRA LA VRAIE MARQUE

Ph<sup>ie</sup> A. E. GALLIÈRE - St-Lô

Dépôts : Pharmacies Orion à Nozay ; Prevost à Héris ; Sicaud à Fay-de-Bretagne ; Gannier à Pont-Château ; Alain Lagat à Savenay ; Thibault à St-Mars-la-Jaille ; Turpin à Nort-sur-Erdre ; Le-roux, à Plessé.

**COUPE-RACINES IDÉAL**

MONTÉ SUR BILLES

Entièrement métallique, trémie tôle acier. Construction soignée assurant un débit maximum avec le minimum d'effort. Unanimentement apprécié comme le meilleur de tous les systèmes connus.

L. LADROYE - Fonderie - SERMAIZE-les-BAINS (Marne)

**LA PROVENDEINE**

La Fortune des Eleveurs de Porcs

**Gratis**

CE PAQUET PROVENDEINE

DÉCOUPEZ LE COUPON QUI SE TROUVE AU BAS DE CETTE ANNONCE, PRÉSENTEZ-LE A VOTRE DÉTAILLANT ET VOUS RECEVREZ GRATUITEMENT, EN ÉCHANGE, UN PAQUET DE PROVENDEINE D'UNE VALEUR DE 5 FRANCS.

La distribution gratuite de 500.000 paquets de « Provendeine » faite par l'intermédiaire des commerçants et au moyen du coupon a obtenu un succès sans précédent. Régulièrement une foule d'éleveurs de porcs ont échangé leur coupon contre un paquet gratuit de « Provendeine » et déjà plusieurs de ces éleveurs nous ont fait connaître les bons résultats qu'ils avaient obtenus avec notre produit. « Provendeine » a une vertu énorme ; son grand succès est basé sur les merveilleux effets qu'il produit : « Provendeine » favorise l'appétit et la digestion et donne à tous les porcs une croissance plus rapide, les cochons même considérés comme perdus reprennent vigueur dès que la « Provendeine » a été ajoutée à leur nourriture. Les porcs destinés à l'engraissement deviennent, lorsqu'ils reçoivent de la « Provendeine » beaucoup plus lourds et sont plus vite prêts pour l'abattage. Les porcelets (nourris par la truie ou sevrés) se développent et croissent plus rapidement, leur chair a une couleur plus rosée.

Donnez donc de la PROVENDEINE à vos porcs :

1° Pour qu'ils aient bon appétit ; 2° Pour qu'ils s'engraissent rapidement ; 3° Pour leur éviter la faiblesse.

**PROVENDEINE**

est le SEUL PRODUIT donnant à l'éleveur la garantie d'un engraissement rapide des porcs sans crainte d'arrêt dans leur croissance.

Avec « PROVENDEINE » l'élevage du porc est facile et certain.

**PROVENDEINE** convient dans le Rachitisme

**CE QUE L'ON DIT :**

Un porc de 125 kgs. à 7 mois. No 1742. — M. Camille VIAL, à La Croisette, Val d'Ajol (Vosges), écrit le 7 mai 1928 : « J'avais deux cochons qui ne profitaient plus. Après leur avoir donné une boîte de Provendeine, tout a changé, mes porcs engraisaient on ne peut plus vite. Le vieux de 125 kg. et était âgé de 7 mois seulement. Je continuerai à employer Provendeine. »

Les goretz qui reçoivent de la « Provendeine » deviennent beaux à vue d'œil.

No 7540. — M. MANESCAU, propriétaire à Lucravez par Lembeye (Basses-Pyrénées) écrit le 15 juin 1927 : « Ayant une nichée de cochons qui manquaient l'appétit, sur la recommandation d'un de mes amis, je leur ai donné de la Provendeine et mes porcs se sont développés admirablement et grossissent très bien, aussi je continue l'emploi d'un bon produit. »

Les porcs se développent admirablement.

No 1734. — M. BIGARD, à Mondescourt par Appilly (Oise), écrit le 1<sup>er</sup> mai 1928 : « Ayant une nichée de cochons qui manquaient l'appétit, sur la recommandation d'un de mes amis, je leur ai donné de la Provendeine et mes porcs se sont développés admirablement et grossissent très bien, aussi je continue l'emploi d'un bon produit. »

La PROVENDEINE est vendue en boîtes de fr. 7,50 et 15 francs. La grande boîte renferme trois fois la quantité contenue dans la petite.

Dépot pour l'Ouest de la France: Maison Louis SANDERS, 10, Quai Richemont, Rennes

**PROVENDEINE**

sera d'autant plus précieuse cette année que la nourriture manque à cause de la sécheresse.

En employant PROVENDEINE vos porcs s'engraissent beaucoup plus vite et vous pourrez économiser 2 mois de nourriture.

**PROVENDEINE** convient dans le Rachitisme

**CE QUE L'ON DIT :**

Mes cochons grossissent à vue d'œil.

No 8288. — M. Ignace BECHTOLD de Dahlenberg près Scharzschbergheim, nous écrit le 27 mars 1928 : « J'ai obtenu de très bons résultats avec la Provendeine. Jusqu'à présent, j'en ai utilisé deux boîtes. J'avais commencé par acheter une petite boîte, car je voulais d'abord me rendre compte des résultats que ce produit donnait. J'avais une truie qui n'avait pas d'appétit, je lui ai donné de la Provendeine et à présent elle mange bien et est tranquille. Tous les autres porcs qui reçoivent de la Provendeine changent à vue d'œil. Je ne voudrais plus être dépourvu de Provendeine. »

Sans Provendeine pas de chance dans l'élevage des porcs.

No 17776. — M. Eugène MITSCHILLER, rue des Ecoles, 54, à Bischwiller (Bas-Rhin), écrit : « J'ai entendu parler de votre Provendeine, je l'ai essayé et suis très satisfait des résultats qu'elle m'a donnés. J'avais 3 cochons que je nourrissais déjà depuis 8 mois et malgré cela je n'avais pas de chance. Ayant vu par les journaux que les cochons de 6 mois qui mangent avec le plus grand appétit et qui se reposent toujours bien, il m'est venu en tête de leur donner de la Provendeine, ce que j'ai fait et depuis ce jour-là j'ai les plus beaux résultats. Il est vraiment étonnant combien les jeunes porcs grossissent rapidement ; je n'ai jamais eu de si beaux cochons qu'avec Provendeine. »

**DÉCOUPEZ CE COUPON**

Remplissez ce coupon et remettez-le à votre détaillant, vous recevrez en échange, gratuitement, un paquet de PROVENDEINE d'une valeur de 5 francs. Il ne sera remis qu'un paquet par éleveur.

**IL VAUT Frs 5**

Non..... Dpt.....

Adresse.....

Ville.....

Nom du Détaillant.....

Adresse..... Dpt.....

Ville.....

Les coupons remplis par les détaillants ne sont pas valables.

Valable jusqu'au 30 Novembre 1929